

[Accord-cadre national pour favoriser l'insertion professionnelle de jeunes sans qualification ni emploi](#) [1]

Le 27 septembre, Pôle emploi et les Écoles de la 2ème chance (E2C) ont signé un accord-cadre de partenariat national, d'une durée de trois ans, pour favoriser l'insertion professionnelle et citoyenne des jeunes sans qualification ni emploi.

[En savoir plus \(Défi métiers\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/accord-cadre-national-pour-favoriser-l%E2%80%99insertion-professionnelle-de-jeunes-sans>

[2] <https://www.defi-metiers.fr/breves/accord-cadre-national-pour-favoriser-linsertion-professionnelle-de-jeunes-sans-qualification>